

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 février 2024

PROFESSIONNALISER L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE - (N° 1149)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC20

présenté par

Mme Bourouaha, M. Maillot et M. Peu

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer cet article.